

DÉPOSEZ VOS VIDÉOS SUR
ARTSCONVERGENCES.COM

Captez l'invisible.

Créez en 4' max ce que les autres
ne peuvent ou ne veulent pas voir.

JUSQU'AU 15.10.22

4^{ème} édition du Prix Arts Convergences

Appel à projets pour des vidéos de 4'max

Présentation du Prix

Sensibiliser tous les publics à la réalité vécue par les personnes souffrant de maladies psychiques, mieux **comprendre** ces maladies, **promouvoir** des œuvres cinématographiques de qualité...Tels sont les objectifs du Prix Arts Convergences.

Vivre avec une maladie psychique peut revêtir de multiples formes. Ainsi un grand espace de liberté est laissé aux participants du Prix Arts Convergences pour qui la création de ces vidéos est l'occasion d'en **découvrir les difficultés**, mais surtout **les richesses d'imagination et d'humour** mises en œuvre **pour surmonter, contourner et vivre** au quotidien ce handicap.

Ce Prix est proposé sous forme **d'appel à projets, ouvert à tous**, pour des vidéos de **4'max de tous genres** (documentaire, fiction, animation...) avec plus de **5.000 € de dotations** pour les vidéos primées, par le Jury et par le Public.

L'appel à projets sera diffusé pendant plusieurs mois auprès des écoles et formations qui abordent le sujet de la communication par l'image (journalisme, beaux-arts, audiovisuel, cinéma...) mais également auprès des structures médico-sociales et des structures de soins en psychiatrie.

Le format très court de ces vidéos permet d'aller à l'essentiel. La brièveté est aussi le gage d'une présence efficace sur le web et les réseaux sociaux afin **de faire connaître au plus grand nombre** ces vidéos et **les enjeux qu'elles soulèvent**.

Plusieurs Prix avec 5.000 € de dotations seront remis en décembre 2022 à Paris : le Grand Prix (2.500 €), le Prix du Jury (1.500 €), le Prix du Public (1.000 €).

Le Prix du Public sera décerné à l'issue des votes en ligne comptabilisés sur la pré-sélection du Jury.

Ouverture de l'espace candidat jusqu'au 17 octobre 2022, inclus

Renseignements sur [ARTSCONVERGENCES.COM](https://www.artsconvergences.com)

Demande d'informations à association@artsconvergences.com // 01 30 54 09 28

Membres du jury



Christian Gerin

Journaliste et producteur de télévision, il est fondateur et président du groupe 17 Juin où il dirige le département fiction. Le groupe 17 Juin regroupe une agence de presse et différentes sociétés de production audiovisuelle et multimédia, spécialisées sur les sujets de santé, société, police et justice.



Hélène Risser

Journaliste et réalisatrice, Hélène Risser est fille de psychiatres, elle a grandi au sein d'un hôpital où elle a réalisé le documentaire *Le Monde Normal*, qui questionne la psychiatrie et son évolution à partir de ses souvenirs d'enfance. Elle est aussi l'auteure de plusieurs essais et romans sur la norme et le pouvoir.



Martine Lombaers

Vidéaste et scénariste de formation, elle a animé pendant plus de 20 ans un atelier vidéo au sein d'une institution psychiatrique à Bruxelles. Coordinatrice de l'association Psymages, qui interroge les rapports entre audiovisuel et santé mentale, elle pilote également le festival annuel Rencontres Images Mentales.



Jean-Christophe Vignoles

Médecin-psychiatre, il est responsable de l'interface SDF pour la ville de Lyon et co-organisateur, depuis 2010, des Journées Cinéma et Psychiatrie du Vinatier qui offrent des moments d'échanges entre les professionnels de la santé, les personnes, concernées ou non par des troubles psychiques, et les artistes.



Etienne Husson

Diplômé d'Anthropologie Sociale, Etienne Husson aborde le cinéma aussi bien par le documentaire, l'animation, que la fiction en prise de vue réelle. Il a reçu le du Prix du Jury Arts Convergences pour *Le Chien de Churchill* en 2018, puis le Grand Prix avec Azul Paola Mezza pour *La Compréhension de l'argile* en 2020.

Arts Convergences

Sous le patronage du secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées

L'association s'est constituée en 2013 pour favoriser de nouvelles dynamiques entre artistes, collectivités locales et structures de soins et d'accueil en psychiatrie, afin d'accompagner les personnes en situation de handicap psychique dans des projets artistiques, individuels ou collectifs.

Partenaires



sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

La Fondation FALRET, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, ambitionne de faire progresser la condition des personnes touchées par les troubles de santé mentale en développant la recherche et l'innovation des pratiques d'accompagnement. Elle mène également des actions de sensibilisation auprès du grand public pour changer le regard sur cette cause.



Centre Hospitalier
de PLAISIR

La politique culturelle du Centre Hospitalier de PLAISIR s'inscrit dans une perspective de déstigmatisation de la maladie mentale, du handicap et de la vieillesse, pour l'utilisateur lui-même et pour le public extérieur. Favoriser le « bien vivre », faire venir la culture à l'hôpital, ouvrir l'Hôpital sur la ville, tels sont les enjeux favorisant la pleine citoyenneté des patients et des résidents.



Yvelines
Le Département

Le Département des YVELINES soutient le Centre Hospitalier de Plaisir, dans le cadre de son Pôle Culture à travers une aide aux programmes d'éducation artistique et culturelle, la culture étant une dimension essentielle de sa politique de solidarité et d'aménagement. Le Département entend porter un modèle culturel renouvelé fondé sur des partenariats inédits et sur une appropriation responsable de la culture par tous.



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, elle poursuit ses missions de soutien à la création par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique en France et à l'étranger.



La VILLE DE PARIS, par ses engagements et ses actions culturelles, mais également par sa politique de santé et de prévention, a souhaité être partenaire pour cette 4^e édition. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les objectifs prioritaires que s'est fixée la Municipalité pour contribuer à renforcer à l'estime de soi des personnes souffrant de troubles psychiques en développant différents types de créativité artistiques.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

L'UNAFAM [Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques] est une association d'utilité publique, qui depuis 1963, accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques et défend leurs intérêts communs.



PSYCOM est un organisme public d'information, de formation et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale. Il aide à mieux comprendre les problématiques de santé mentale, leurs traitements et les dispositifs d'aide (soins, accompagnement, entraide).